

ASSEMBLEE GENERALE DU 20/10/2018.

Etaient présents : Monsieur le Maire, Xavier, 26 adhérents du club.

Excusés : Michèle, Karine et quelques adhérents dont Jean-Marc et Danièle, Lucien et Jacqueline, Bernard et Cécile, Marie-Michèle...

Remerciements à **Monsieur le Maire et Xavier** pour leur présence, à **Jean-Paul** pour les locaux et le matériel, **Jean-Marc** pour le site, **Kiki** pour l'intendance lors des séjours avec nuitées, la randonnée galettes et le pot de ce soir...**Roland et Danièle** pour les parcours hebdomadaires, **Anne-Marie** pour les articles, **M. SHRAEN** pour sa documentation d'itinéraires de randonnées pédestres et cyclotouristes.

Dès l'ouverture de la séance, **2 questions se posent** :

1-Faut-il garder le site des MILLE-PATTES sous sa forme actuelle ou le transférer sur FACEBOOK ?

La cotisation pour l'hébergement du site s'élève à 90€ mais nous avons bénéficié d'une promotion qui la ramenait à 45€ et qui arrive à échéance. Après discussion, on décide par vote **du maintien du site en son état actuel.**

2- Le club doit-il rester ou non affilié à la FFR ?

La cotisation payée par le club (37 adhérents en 2018) est de 60€ et le forfait service (gestion manuelle des licences) est de 40€. La licence individuelle avec assurance : 27€, la licence familiale avec assurance : 53.80€. La licence familiale sans assurance s'élèverait à 48.80€.

Après discussion, on décide par vote **de rester affiliés à la FFR.** Mais chacun s'informerera auprès de son assureur si son contrat affiche la clause responsabilité civile et individuelle-accident et apportera lors de la prochaine AG son attestation.

BILAN MORAL

-randonnée -galettes. Au bois de Roquelaure(25participants), Parcours du cœur avec les enfants de l'école, marches hebdomadaires, Randonnée découvertes(Ligny lès Aire, randonnée Patrimoine, marche lors des « Foulées de la LAWE »), week-end 1^{er} Mai en Seine et Marne, séjour d'une semaine en Août dans le Puy de Dôme , randonnée de nuit au PACAULT d'HINGES, sortie de Noël à PARIS en prévision.

Pour l'année 2018-2019, **le planning sera reconduit avec d'autres destinations pour objectif.**

BILAN FINANCIER

Les comptes concernent l'année comprise entre 2 assemblées générales et non l'année calendaire. La subvention accordée par la Municipalité est de 140€ et nous en remercions M. le Maire. Le solde actuel est de 800.80€ duquel il faut déduire les frais du futur séjour à Paris.

Election du bureau.

2 modifications interviennent : Marie-Christine remplace Anne-Marie à la fonction de Secrétaire et Anne-Marie remplace Annie à la fonction de Secrétaire Adjointe

Composition du Bureau , élu à l'unanimité : PRESIDENT D'HONNEUR :Jean-Marc
PRESIDENTE :Cécile- PRESIDENT ADJOINT :Roland - SECRETAIRE : Marie-Christine - SECRETAIRE
ADJOINTE : Anne-Marie - TRESORIER :Jean-Paul - TRESORIERE ADJOINTE :Martine.

Tarif des licences : Il est porté à **31€pour la licence individuelle et à 62€ pour la familiale** .Revue
« RANDO-PASSION » : 6€

RAPPEL. Un certificat médical est **obligatoire chaque année pour les personnes de 70 ans et plus et tous les 3 ans pour les autres.** Pour ces autres personnes, un questionnaire de santé et une attestation sont à compléter et à fournir avec le règlement de la cotisation. Ces documents sont disponibles sur le site. Si vous répondez **NON à toutes les questions, pas besoin de certificat médical.** Si vous répondez **OUI à une ou plusieurs questions, le certificat est obligatoire.** Ne pas oublier de remplir l'attestation.

CALENDRIER

Week-end de Printemps : Appel par Mail pour le choix de la date.

Semaine d'Août : Vote par Mail pour le choix de la région entre : MORVAN, SARTHE, DORDOGNE, ALSACE.

PARIS 8 et 9 Décembre 2018 : coût du trajet en train : 33.50€. Départ Samedi 8h42 et retour dimanche 18h16.

IMPORTANT ! Transmettre **POUR LE 1^{er} DECEMBRE DERNIER DELAI :**

-le paiement des licences, le certificat médical et/ou l'attestation faisant suite au questionnaire médical, selon les personnes.

-l'inscription pour le week-end de Printemps et la semaine d'Août (avec réponse aux votes)

L'an prochain, l'AG aura lieu le **SAMEDI 19 OCTOBRE 2019 à 17h30 à la SALLE DES FETES**, suivie d'un repas traiteur sur place.